

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KATZENTHAL**

SEANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2026

Placée sous la présidence de Madame Nathalie TANTET-LORANG, Maire.

Membres présents : Sous la présidence de Mme le maire Nathalie TANTET-LORANG, Mmes et MM. les Adjointes Dominique PERRET, Dominique STOECKLE, Michel WECK, Mmes et MM. les Conseillers municipaux Claude BAUER, Pascal DERAIS, Marc HEITZ, Carine JACOBOWSKY, Isabelle KLEE-COUTURIER, Michael PIAZZON, Jonathan ZIELINSKI

Absent excusé : /

Absents non excusés : Fabien HIRTZ,

Procurations de vote : /

Participe à la séance : Elodie CHEVALLIER, Secrétaire Générale de Mairie.

La convocation a été faite le 23 février 2026

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 21 janvier 2026
- 3) Approbation des comptes de gestion 2025
- 4) Approbation des comptes administratifs 2025
- 5) Programme des travaux et acquisitions 2026
- 6) Affectation des résultats 2025
- 7) Vote des contributions directes pour l'année 2026
- 8) Acceptation d'un don de l'association courir solidaire et reversement de ce don
- 9) Approbation de la fongibilité des crédits du budget général
- 10) Vote des budgets primitifs 2026
- 11) Approbation de l'état d'assiette 2027 concernant la forêt communale
- 12) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 13) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 14) Informations courantes
- 15) Divers

Vérification du quorum

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Carine JACOBOWSKY est désignée secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2026

Le PV de la séance du 21 janvier 2026 transmis aux élus par courriel le 29 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

3) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2025

Les comptes de gestion 2025 du Budget Général, des budgets annexes Eau et de la Télédistribution produits par le comptable public, présentent des comptes et résultats identiques à ceux des comptes administratifs 2025.

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal,

DECIDE :

- d'approuver les comptes de gestion 2025 du budget Général et des budgets annexes de l'Eau et de la Télédistribution tenus par le comptable public,
- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

4) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

Les maquettes des différents budgets ont été transmises aux élus par courrier le 26 février 2026 ainsi que la note de présentation du présent conseil.

4.1 Budget de la Régie Télédistribution

Le compte administratif 2025 du budget de la Régie présente les comptes et résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)
Dépenses de l'exercice	12 814,36	0,00
Recettes de l'exercice	14 399,84	6 042,60
Résultat de l'exercice	1 585,48	6 042,60
Résultat antérieur	5 825,31	78 105,26
Résultat cumulé	7 410,79	84 147,86
Résultat global	91 558,65€	

Après présentation des comptes par Monsieur Dominique PERRET et sous sa présidence, hors la présence de Mme le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

-d'approuver le compte administratif 2025 de la Télédistribution
-de charger Mme le maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

4.2 Budget « Eau »

Le compte administratif 2025 du budget Eau présente les comptes et résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)
Dépenses de l'exercice	145 719,31	0
Recettes de l'exercice	141 128,27	16 089,02 €
Résultat de l'exercice	-4 591,04	16 089,02 €
Résultat antérieur	7 245,75	110 468,56
Résultat cumulé	2 654,71	126 557,58 €
Résultat global	129 212,29 €	

Après présentation des comptes par Monsieur Dominique PERRET et sous sa présidence, hors la présence de Mme le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré,
DECIDE

-d'approuver le compte administratif 2025 du budget Eau
-de charger Mme le maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
ADOPTE A L'UNANIMITÉ

4.3 Budget Général

Le compte administratif 2025 du budget Général présente les comptes et résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)
Dépenses de l'exercice	401 551,21	264 684,45
Recettes de l'exercice	490 139,52	190 464,13
Résultat de l'exercice	88 588,31	-74 220,32
Résultat antérieur	0	412 801,89
Résultat cumulé	88 588,31	338 581,57
Résultat global	427 169,88€	

Après présentation des comptes par Monsieur Dominique PERRET et sous sa présidence, hors la présence de Mme le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré,
DECIDE

-d'approuver le compte administratif 2025 du budget général de la commune
-de charger Mme le maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
ADOPTE À L'UNANIMITÉ

5) PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2026

→ VOIRIE	
Réfection carrefour Kranztalweg:	65 000 €
Réfection enrobé Chemin Kreuzweg:	20 000 €
→ BATIMENTS	
Travaux isolation logement du presbytère :	25 000 €
Rénovation balcon Château du Wineck :	33 000 €
→ AMENAGEMENT EXTERIEUR	
Entrée village Florimont :	20 000 €
→ EQUIPEMENT ET MOBILIER URBAIN	
Container stockage tables et bancs	5 000 €

TOTAL : 168 000 € TTC**Financement prévisionnel :**

Autofinancement :	99 441 €
Subventions :	41 000 €
FCTVA :	27 559 €

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver cette programmation,
 - de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

6) AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur doit faire l'objet, soit d'un report, soit d'une affectation.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver l'affectation des résultats 2025 comme suit :

* Budget Général :	88 588,31 €
→ Report :	0,00 €
→ Affectation :	88 588,31 €
* Budget Eau :	2 654,71 €
→ Report :	2 654,71 €
* Budget Télédistribution :	7 410,79 €
→ Report :	7 410,79 €

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

7) VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNEE 2026

Les travaux et acquisitions programmés cette année ne nécessitent pas d'augmenter les taux. Pour information, la loi de finances de 2026 a prévu une augmentation des bases prévisionnelles de 0.8 %.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts,

DECIDE :

- de maintenir les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- TH : 14,13 %
- TFB : 28,20 %
- TFNB : 69,86 %

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
ADOpte À L'UNANIMITÉ

8) ACCEPTATION D'UN DON DE L'ASSOCIATION COURIR SOLIDAIRE ET REVERSEMENT DE CE DON

Lors de l'Assemblée Générale de l'association « Courir solidaire » qui s'est tenue le 12 février 2026, Madame le Maire s'est vu remettre un chèque de 1 000 € pour remercier les associations locales de leur engagement bénévole lors du passage du marathon de Colmar dans la commune. Madame le Maire propose au conseil de reverser 40% de cette somme à la Ligue Contre le Cancer, 40% à l'Amicale des donneurs de sang d'Ingersheim-Katzenthal, et 20% à l'association Animation et Fêtes de Katzenthal.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, hors de la présence de Mme Carine JACOBOWSKY, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'accepter ce don de 1 000 € et d'imputer cette somme à l'article 756 du Budget Primitif 2026,*
 - d'attribuer une subvention de 400 € à la Ligue Contre le Cancer, après inscription d'un crédit du même montant à l'article 65748 du Budget primitif 2026,*
 - d'attribuer une subvention de 400 € à l'Amicale des donneurs de sang d'Ingersheim-Katzenthal, après inscription d'un crédit du même montant à l'article 65748 de ce même budget,*
 - d'attribuer une subvention de 200 € à l'association Animations et Fêtes de Katzenthal (dite AF Katz'), après inscription d'un crédit du même montant à l'article 65748 de ce même budget,*
- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*
ADOpte À L'UNANIMITÉ

9) APPROBATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS

9.1. Fongibilité des crédits du budget général

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°2023-07-29 du conseil municipal approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 ;
Vu la délibération n° 2023-07-29 en date du 10 juillet 2023 approuvant le règlement budgétaire et financier ;
Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 ;

Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'AUTORISER le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
 - de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
- ADOPTE À L'UNANIMITÉ

9.2. Fongibilité des crédits du budget annexe eau

Considérant la nouvelle maquette M49 au 01 janvier 2026,
Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'AUTORISER le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
 - de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
- ADOPTE À L'UNANIMITÉ

9.3. Fongibilité des crédits du budget annexe télédistribution

Considérant la nouvelle maquette M4 au 01 janvier 2026,
Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'AUTORISER le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

10) VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

La commission élargie budget s'est tenue le 18 février 2026. Les maquettes des différents budgets ont été transmises aux élus par courrier le 26 février 2026.

10.1 Budget de la Télédistribution

Le budget 2026 de la Télédistribution s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation :	20 410,79 €
Dépenses et recettes d'investissement :	89 106,54 €

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2026 de la Télédistribution,

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

10.2 Budget Eau

Le budget 2026 du service Eau s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	153 204,71 €
Dépenses et recettes d'investissement :	141 799,64 €

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2026 du budget Eau,

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

10.3 Budget Général

Le budget Général 2026, compte tenu des restes à réaliser de l'exercice précédent et de l'affectation des résultats, s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	494 404,00 €
Dépenses et recettes d'investissement :	610 046,32 €

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2026 du Budget Général de la Commune,
 - de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
- ADOpte À L'UNANIMITÉ

11) APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2027 CONCERNANT LA FORET COMMUNALE

L'ONF a établi l'état de l'assiette pour 2027.
Après présentation de ce document par l'adjoint Michel WECK,

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'adopter l'état de l'assiette pour 2027
 - d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document y afférant,
 - de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.
- ADOpte À L'UNANIMITÉ

12) EXAMEN DE DEMANDES DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Une demande de droit de préemption urbain a été déposée en mairie, à savoir :

- Celle relative à la vente par monsieur GILLMANN Hubert et Madame SAAS Rosa au profit de Monsieur BLANCK Thomas et Madame PARMENTIER Claire de la parcelle bâtie cadastrée Section 2 n°118, au 7 rue de Niedermorschwihr d'une contenance de 9,61 ares.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de ne pas préempter.
- ADOpte À L'UNANIMITÉ

13) INFORMATIONS RELATIVES AUX DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Délivrance de concession :	Reprise de concession
-Mme RAEHM, colombarium	-M. LARUE, cave-urne

14) INFORMATIONS COURANTES

- * **Bureau SIENOC du 28 janvier 2026 (Michel WECK)**
 - élection du nouveau président Bruno Meyer, vice-président Alain Villemain
- * **Commission intercommunale équipements sportifs du 28 janvier 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**
 - présentation du budget
- * **Réunion du Conseil de Fabrique du 03 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**
 - vote du budget
- * **Réunion du SMAV du 09 février 2026 (Dominique PERRET)**
 - vote du budget
 - décision de lancer le processus de dissolution du syndicat qui devrait être effective le 01 janvier 2027
 - Nécessité de trouver une alternative à l'exploitation actuelle par le SMAV du service d'assainissement, soit en régie communale, soit par une entreprise prestataire comme pour le service eau actuellement, soit en Délégation de Service Public.
- * **Commission Communale des Impôts Directs du 11 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**
- * **Réunion du Syndicat Mixte Fecht Aval Weiss du 11 février 2026 (Michel WECK)**
 - bilan des actions 2025
 - programme des travaux et des études 2026
 - vote des comptes administratifs 2025 et des budgets primitifs 2026
- * **AG de l'association Courir Solidaire (Marathon de Colmar) du 12 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**
 - remise d'un chèque de 1000 € pour reversement du don aux associations de la commune
 - planification d'une réunion avec la municipalité pour l'organisation du circuit 2026
- * **Conseil communautaire du 12 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**
 - Débat d'Orientation Budgétaire
- * **AG de l'UNC du 15 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**
 - modification des statuts de l'association
- * **Comité syndical des Brigades Vertes du 17 février 2026 (Michel WECK)**
 - bilan des actions 2025
 - vote du CFU2025 et des budgets primitifs 2026
 - augmentation des contributions communales de 10 cts par habitants et 10 cts par ha
 - autorisation du préfet pour le port d'armes longues. 10 agents sont dotés du permis de chasse, 25 agents devront se former.
- * **COPIL PLUI du 17 février 2026 (Dominique PERRET)**
 - Validation des points de modification, commune par commune, qui seront intégrés dans la procédure de modification simplifiée du PLUI.

*** Commission élargie budget du 18 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-présentation et débats sur les projets du budget communal et annexes

*** Réunion du SIENOC du 18 février 2026 (Michel WECK)**

- bilan des actions 2025

- programme des travaux et des études 2026

- vote des comptes administratifs 2025 et des budgets primitifs 2026

*** Conseil d'administration de l'office de Tourisme du 24 février 2026 (Pascal DERAIS)**

- état des actions de communications de l'office

-retour sur les marchés de Noël

-participation à divers salons du tourisme

-révision des tarifs d'adhésion non validée

-dotation en hausse

-passage en régie de la station du Lac Blanc

*** Bureau élargi tourisme du 26 février 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-restitution du diagnostic tourisme

*stratégie pour les prochaines années

*panorama du tourisme dans la Vallée

*** Rapports d'activité disponibles à la consultation**

-SDIS 68

- ONF

- Rivières de Haute Alsace

15) DIVERS

***Elections Municipales : 15 mars 2026**

-rappel des dates des élections municipales et du tableau de permanence au bureau de vote.

***Lecture d'une lettre adressée aux membres du conseil pour l'installation d'un banc rue du Wineck**

-requête des résidents pour l'installation d'un banc rue du Wineck. Après discussion entre les membres du conseil, il est proposé, compte-tenu de la configuration des lieux, de déplacer un banc situé au square des Anciens Combattants-aux abords de la Chapelle.

*** Calendriers des cérémonies et manifestations à venir :**

Carnaval des enfants le 07 mars

Collecte solidaire le 07 mars couplée au défi Oschterputz d'Orange (collecte de mobiles)

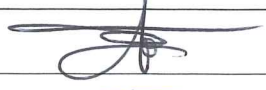
Plus aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, Madame le Maire lève la séance à 20h52.

**Tableau des Signatures pour l'Approbation du Procès-verbal
de la Commune KATZENTHAL**

Séance ordinaire du 2 mars 2026

ORDRE DU JOUR :

N° ordre des délibérations adoptées au cours de la séance	Relevé des délibérations adoptées au cours de la séance	N° de la délibération	Sens du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	/	Adopté à l'unanimité
2	Approbation du compte rendu de la séance du 21 janvier 2026	/	Adopté à l'unanimité
3	Approbation des comptes de gestion 2025	DCM-2026-03-06	Adopté à l'unanimité
4	Approbation des comptes administratifs 2025	DCM-2026-03-07	Adopté à l'unanimité
5	Programme des travaux et acquisitions 2026	DCM-2026-03-08	Adopté à l'unanimité
6	Affectation des résultats 2025	DCM-2026-03-09	Adopté à l'unanimité
7	Vote des contributions directes pour l'année 2026	DCM-2026-03-10	Adopté à l'unanimité
8	Acceptation d'un don de l'association courir solidaire et reversement de ce don	DCM-2026-03-11	Adopté à l'unanimité
9	Approbation de la fongibilité des crédits	DCM-2026-03-12	Adopté à l'unanimité
10	Vote des budgets primitifs 2026	DCM-2026-03-13	Adopté à l'unanimité
11	Approbation de l'état d'assiette 2027 concernant la forêt communale	DCM-2026-03-14	Adopté à l'unanimité
12	Examen de demandes de droit de préemption urbain	DCM-2026-03-15	Adopté à l'unanimité
13	Informations relatives aux décisions prises par délégation	/	/
14	Informations courantes	/	/
15	Divers	/	/

Nom et prénom	Qualité	Signature
TANTET-LORANG Nathalie	Maire	
Carine JACOBOWSKY	Secrétaire de séance	